

COMMUNE
DE
VILLENEUVE-
LA-GARENNE
92390

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 35
Membres présents : 21
Membres représentés : 8
Membres absents : 6
Membres votants : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN Maire, par convocations postées le vendredi 29 mars 2024 et par voie dématérialisée le même jour, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle du Conseil municipal de la Ville de Villeneuve-la-Garenne sous la présidence de son Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne,

M. Frédéric RARCHAERT, M. Arnaud PERICARD, Mme Léila LARIK, M. Alain-Xavier FRANÇOIS, Mme Fatima AAZIZ, M. Bachir HADDOUCHE, Mme Sandrine HERTIG, Mme Zoubida KATTHALA, M. Lahcen BAYLAL Maires-adjoints.

Mme. Monique LABORNE, M. Mohamed AMAGHAR, Mme. Mirtha HENRIOL, Mme. Fatma SERIR, M. Salah KOBBI, M. Larbi OUHAMMOU, Conseillers municipaux délégués.

Mme. Eduarda PINTO-RODRIGUEZ, M. Éric PELEAU, Mme. Mariam KANTE, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS :

Mme Carine BANSEDE, Maire-adjointe, donne pouvoir à M. Salah KOBBI,
Mme Khady FOFANA, Maire-adjointe, donne pouvoir à Mme Leila LARIK,
M. Kiran GURUNG, Maire-adjoint, donne pouvoir à Mme Fatma SERIR,
M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Conseiller municipal délégué, donne pouvoir à M. Salah KOBBI,
Mme Joanna MOHAMED, Conseillère municipale, donne pouvoir à Mme Zoubida KATTHALA,
M. Gaoussou KEITA, Conseiller municipal, donne pouvoir à M Lahcen BAYLAL, jusqu'à 18H39,
Mme Rolande CHAVANNNE, Conseillère municipale, donne pouvoir à Mme Mirtha HENRIOL,
Jérémy LAGARDE, Conseiller municipal, donne pouvoir Eric PELEAU,

ABSENTS :

Monsieur Christophe DOUAY, Conseiller municipal,
Madame Yaël LEVY, Conseillère municipale,
Monsieur Abderrahim AIT OMAR, Conseiller Municipal,
Madame Sandrine PAYET, Conseillère municipale,
Monsieur Abdelaziz BENTAJ, Conseiller Municipal,
Madame Emmanuelle RASSABY, Conseillère municipale,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale déléguée, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

MADAME KHATTALA EXPOSE AU CONSEIL

Que la Politique de la Ville a pour but d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants,

Le nouveau Contrat de Ville, présenté à cette séance, intitulé contrat « Engagement Quartiers 2030 » de Boucle Nord de Seine 2024-2030 en cours de signature (entre l'Etat, la ville de Villeneuve-la-Garenne, le Département des Hauts-de-Seine et d'autres partenaires) constitue le cadre d'action de la politique de la ville,

Que la programmation 2024 pourra être initiée sans attendre la signature effective des futurs contrats de ville, elle devra se traduire par une utilisation renforcée des conventions pluriannuelles d'objectifs, en particulier pour le soutien de fonctionnement des petites associations et les projets de réussite éducative,

Que, néanmoins, même après signature de la convention cadre du nouveau Contrat de ville, l'année 2024 sera une année de transition pour l'application de certaines mesures ou outils de la Politique de la ville,

Que la géographie prioritaire de la politique de la ville de Villeneuve-la-Garenne fixée par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 concerne le quartier prioritaire Aire 2029 pour une population de 11 729 habitants,

Que les actions soutenues dans le cadre de l'appel à projet Contrat de ville 2024 s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels du contrat de ville de Villeneuve-la-Garenne,

Que certaines des actions sont portées par des associations, qui sollicitent à ce titre des subventions de la Ville afin de les mener à bien,

Que les porteurs des actions ont pu bénéficier de l'accompagnement de la mission politique de la ville qui lors de l'instruction des dossiers a veillé à rendre complémentaire l'ensemble des actions au regard du droit commun et à ce que ces dernières correspondent aux axes stratégiques du contrat de ville,

Que les subventions aux associations soumises à validation du Conseil municipal concernent :

- Les 21 actions de la thématique Epanouissement pour un montant de 73 500 €,
- Les 8 actions de la thématique Santé, bien-être physique et mental pour un montant de 34 000 €,
- Les 16 actions de la thématique Insertion sociale et professionnelle pour un montant de 43 500 €,
- Les 8 actions de la thématique logement, cadre de vie, tranquillité pour un montant de 36 000€,

Par conséquent, sur la base de tous ces éléments, il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

1°) – Approuver l’attribution de subventions aux associations dont le détail figure dans le tableau récapitulatif ci-après :

THEMATIQUE EPANOUISSEMENT			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Accompagner la parentalité et le lien parents/enfants			
PORTEUR	INTITULE DE L’ACTION	COUT	MONTANT
ADABE	Accompagnement à la parentalité	33 781 €	1 000 €
CŒUR DE LIONNE	Guidance parentale	8 840 €	2 500 €
MAVIE	Atelier Parentalité	11 195 €	2 000 €
OPPELIA	Soutien aux familles et à la parentalité	10 156€	1 000 €
Garantir l'accès à la culture			
LECTURES NOMADES	Médiation culturelle et Animations familiales par le biais du Livre	26 510 €	10 000€
PLUR’ART	Fabuleuses histoires d'arts	63 200 €	8 000 €
Réunir les conditions de la réussite éducative			
ADABE	Accompagnement à la scolarité des jeunes en difficultés	10 586 €	1 000 €
	Projet d'éducation scientifique, technologique et d'innovation scolaire	32 501 €	1 000 €
APSA	Apsa show	34 215 €	6 000 €
AVG	Semaine de promotion des valeurs sportives	13 450 €	1 000 €
	La glisse comme vecteur d'apprentissage et de rassemblement	11 300 €	1 000 €
ENSEMBLE	Accompagnement et apprentissages	75 000 €	4 000 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	Sciences et technique à VLG	19 000 €	1 000 €
MJC	En route vers la jeunesse	92 100 €	4 000 €
	Accompagnement des jeunes et des familles dans la scolarité	147 700 €	7 000 €
Faire de la pratique sportive un levier d'inclusion et de réussite			
GENERATION UNIS	Urban Ball 3	36 000 €	9 000 €
GORILLA VILLENEUVE THAI	Boxer la violence	11 800 €	2 000 €
	Violence faite aux femmes "self défense"	12 300 €	2 000 €
HANDBALL CLUB	Hand'Inclusif	42 500 €	3 000 €
NUBIAN SOUL	Voyage chorégraphique	32 900 €	3 000 €
	Fatalité zéro	43 500 €	4 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			73 500 €

THEMATIQUE SANTE, BIEN ETRE PHYSIQUE ET MENTAL			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique			
AVG	Activité physique un moyen pour lutter contre l'obésité dans les QPV	20 180 €	1 000 €
CROIX ROUGE	Prévention nutrition bucco-dentaire	17 959 €	4 000 €

CROIX ROUGE ESJ	Prévention santé jeunes "Parcours d'autonomisation/Accueil spécifique/Actions collectives"	126 055 €	14 500 €
Préserver la santé environnementale			
CŒUR DE LIONNE	Ma place dans la fratrie	8 700 €	2 500 €
L'ESCALE	Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences faites aux femmes	423 598 €	2 000 €
LES PETITS DEVIENDRONT GRANDS	Lieu d'accueil parents – enfants en situation de handicap	56 170 €	5 000 €
Faciliter l'accès aux soins pour les habitants les plus vulnérables			
LES PAS DE L'ESPOIR	Rééducation Physique pour l'Autonomie et l'Égalité Femme-Homme	16 920 €	2 500 €
	Collaboration avec une Philothérapeute pour le Renforcement de la Santé Mentale	15 960 €	2 500 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			34 000 €
THEMATIQUE INSERTION CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Agir sur les principaux freins qui font obstacle à l'emploi des habitants des quartiers : des parcours vers et dans l'emploi « sans coupure » par une meilleure coordination des acteurs			
ADABE	Atelier d'insertion sociale et professionnelle par cours FLE et mathématiques	59 307 €	1 000 €
LECTURES NOMADES	Alphabétisation, FLE atelier sociolinguistique, oral et numérique	44 115 €	5 000 €
MISSION LOCALE	Cercle de recherche d'emploi	36 200 €	4 000 €
PROXITE	Parrainage individuel vers et dans l'emploi de 20 jeunes par un bénévole actif dans le monde du travail	20 291 €	1 500 €
S'appuyer sur les quartiers comme « ressources » pour développer l'entrepreneuriat, l'activité économique et l'installation de l'activité sur le territoire			
ADIE	Agir au plus près des habitants des QPV afin de donner accès à l'entrepreneuriat et à l'emploi, par le microcrédit et l'accompagnement à ceux dont les projets n'ont pas accès au crédit	371 834 €	5 000 €
ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE	Engager les jeunes par la mini entreprise	460 573 €	1 000 €
LES IDEATEURS	Oser Entreprendre et Forger son avenir	24 250 €	2 000 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	À la découverte des métiers de l'animation	4 000 €	1 000 €
MES TISSAGES	Retouche solidaire	46 500 €	1 500 €
LE POLE S	Fablab d'éducation numérique	15 874 €	3 000 €
	Plateforme de formation en Français à visée professionnelle sur le territoire de VLG	42 600 €	3 000 €
	Médiation Numérique	15 000 €	1 000 €
Faciliter et valoriser l'engagement des habitants			
AA92	Lutter contre les discriminations par un travail sur la diversité	56 500 €	2 000 €

COMPAGNIE LE GRAND SAUT	Pastille pour la laïcité	5 000 €	1 000 €
EXPRESSION DE FRANCE	Leur histoire est notre histoire	45 000 €	1 500 €
LES FEMMES ENGAGEES	Ateliers : café des famille art thérapie et cours de body boxing femme	61 000 €	10 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			43 500 €

THEMATIQUE LOGEMENT ET CADRE DE VIE TRANQUILLE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Mettre en place des méthodes de travail « gagnant-gagnant » bailleurs / villes / habitants			
AA92	Accompagnement vers les institutions	112 000 €	6 500 €
	Café social : ouvertures en soirées	210 710 €	7 500 €
LES PINCES A LINGES	SneaK'Coeurs, personnalise ta basket !	21 200 €	5 000 €
Assurer la qualité et l'appropriation de l'espace public			
FASE	Jardin partagé	15 800 €	3 000 €
Lutter contre les incivilités/prévention des violences urbaines			
EXPRESSION DE FRANCE	Je t'aime moi non plus	35 000 €	1 000 €
	Pour Ma Cité, je lève le ton	20 000 €	1 000 €
VLG FUSTAL	Sauvons nos talents !	45 000 €	1 000 €
Développer les connexions et liens avec les points d'appui environnant			
MJC	Soutien aux populations des quartiers sud	150 000 €	11 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			36 000 €

2°) - Autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions s'y rapportant,

Qu'il convient de rappeler que la réglementation en vigueur (décret n° 2001-495 en date du 6 juin 2001) impose à la Commune, dès lors qu'elle attribue une subvention d'un montant supérieur à 23 000 euros, de conclure avec l'association bénéficiaire une convention définissant l'objet, le montant et les conditions de cette subvention,

Que de plus, la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire un contrat d'engagement républicain dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique,

Qu'aux termes de ce contrat, les associations devront s'engager à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public,

Qu'à ce titre, toutes les associations recevant des subventions numéraires ou en natures de toutes organisations publiques devront s'engager, en souscrivant un contrat d'engagement républicain, à respecter les engagements suivants :

- Respect des lois de la république,
- Liberté de conscience,
- Liberté des membres de l'association,

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20240404-2024-04-04-03-DE
Date de réception préfecture : 17/04/2024

- Egalité et non-discrimination,
- Fraternité et prévention de la violence,
- Respect de la dignité de la personne humaine,
- Respect des symboles de la République,

Que par ailleurs, en application du principe posé par l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, est tenu de ne pas prendre part à une délibération du Conseil tout membre de l'assemblée devant être considéré comme intéressé à l'affaire à laquelle se rapporte ladite délibération,

Que cette disposition trouve en particulier à s'appliquer aux conseillers municipaux exerçant des fonctions particulières au sein des associations susvisées.

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.),

Vu la loi n° 2014-173 en date du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Vu la loi de finances n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 pour 2019,

Vu le budget primitif de l'exercice 2024,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 2 avril 2024,

Ouï les explications complètes de Madame KHATTALA,

Et après en avoir délibéré.

DÉCIDE

D'approuver l'attribution de subventions aux associations dont le détail figure dans le tableau récapitulatif ci-après :

THEMATIQUE EPANOUISSEMENT			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Accompagner la parentalité et le lien parents/enfants			
PORTEUR	INTITULE DE L'ACTION	COUT	MONTANT
ADABE	Accompagnement à la parentalité	33 781 €	1 000 €
CŒUR DE LIONNE	Guidance parentale	8 840 €	2 500 €
MAVIE	Atelier Parentalité	11 195 €	2 000 €
OPPELIA	Soutien aux familles et à la parentalité	10 156€	1 000 €
Garantir l'accès à la culture			
LECTURES NOMADES	Médiation culturelle et Animations familiales par le biais du Livre	26 510 €	10 000€
PLUR'ART	Fabuleuses histoires d'arts	63 200 €	8 000 €
Réunir les conditions de la réussite éducative			
ADABE	Accompagnement à la scolarité des jeunes en difficultés	10 586 €	1 000 €

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20240404-2024-04-04-03-DE
Date de réception préfecture : 17/04/2024

	Projet d'éducation scientifique, technologique et d'innovation scolaire	32 501 €	1 000 €
APSA	Apsa show	34 215 €	6 000 €
AVG	Semaine de promotion des valeurs sportives	13 450 €	1 000 €
	La glisse comme vecteur d'apprentissage et de rassemblement	11 300 €	1 000 €
ENSEMBLE	Accompagnement et apprentissages	75 000 €	4 000 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	Sciences et technique à VLG	19 000 €	1 000 €
MJC	En route vers la jeunesse	92 100 €	4 000 €
	Accompagnement des jeunes et des familles dans la scolarité	147 700 €	7 000 €
Faire de la pratique sportive un levier d'inclusion et de réussite			
GENERATION UNIS	Urban Ball 3	36 000 €	9 000 €
GORILLA VILLENEUVE THAI	Boxer la violence	11 800 €	2 000 €
	Violence faite aux femmes "self défense"	12 300 €	2 000 €
HANDBALL CLUB	Hand'Inclusif	42 500 €	3 000 €
NUBIAN SOUL	Voyage chorégraphique	32 900 €	3 000 €
	Fatalité zéro	43 500 €	4 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			73 500 €

THEMATIQUE SANTE, BIEN ETRE PHYSIQUE ET MENTAL			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique			
AVG	Activité physique un moyen pour lutter contre l'obésité dans les QPV	20 180 €	1 000 €
CROIX ROUGE	Prévention nutrition bucco-dentaire	17 959 €	4 000 €
CROIX ROUGE ESJ	Prévention santé jeunes "Parcours d'autonomisation/Accueil spécifique/Actions collectives"	126 055 €	14 500 €
Préserver la santé environnementale			
CŒUR DE LIONNE	Ma place dans la fratrie	8 700 €	2 500 €
L'ESCALE	Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les violences faites aux femmes	423 598 €	2 000 €
LES PETITS DEVIENDRONT GRANDS	Lieu d'accueil parents – enfants en situation de handicap	56 170 €	5 000 €
Faciliter l'accès aux soins pour les habitants les plus vulnérables			
LES PAS DE L'ESPOIR	Rééducation Physique pour l'Autonomie et l'Égalité Femme-Homme	16 920 €	2 500 €
	Collaboration avec une Philothérapeute pour le Renforcement de la Santé Mentale	15 960 €	2 500 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			34 000 €
THEMATIQUE INSERTION CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Agir sur les principaux freins qui font obstacle à l'emploi des habitants des quartiers : des parcours vers et dans l'emploi « sans coupure » par une meilleure coordination des acteurs			

ADABE	Atelier d'insertion sociale et professionnelle par cours FLE et mathématiques	59 307 €	1 000 €
LECTURES NOMADES	Alphabétisation, FLE atelier sociolinguistique, oral et numérique	44 115 €	5 000 €
MISSION LOCALE	Cercle de recherche d'emploi	36 200 €	4 000 €
PROXITE	Parrainage individuel vers et dans l'emploi de 20 jeunes par un bénévole actif dans le monde du travail	20 291 €	1 500 €
S'appuyer sur les quartiers comme « ressources » pour développer l'entrepreneuriat, l'activité économique et l'installation de l'activité sur le territoire			
ADIE	Agir au plus près des habitants des QPV afin de donner accès à l'entrepreneuriat et à l'emploi, par le microcrédit et l'accompagnement à ceux dont les projets n'ont pas accès au crédit	371 834 €	5 000 €
ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE	Engager les jeunes par la mini entreprise	460 573 €	1 000 €
LES IDEATEURS	Oser Entreprendre et Forger son avenir	24 250 €	2 000 €
LES PETITS DEBROUILLARDS	À la découverte des métiers de l'animation	4 000 €	1 000 €
MES TISSAGES	Retouche solidaire	46 500 €	1 500 €
LE POLE S	Fablab d'éducation numérique	15 874 €	3 000 €
	Plateforme de formation en Français à visée professionnelle sur le territoire de VLG	42 600 €	3 000 €
	Médiation Numérique	15 000 €	1 000 €
Faciliter et valoriser l'engagement des habitants			
AA92	Lutter contre les discriminations par un travail sur la diversité	56 500 €	2 000 €
COMPAGNIE LE GRAND SAUT	Pastille pour la laïcité	5 000 €	1 000 €
EXPRESSION DE FRANCE	Leur histoire est notre histoire	45 000 €	1 500 €
LES FEMMES ENGAGEES	Ateliers : café des famille art thérapie et cours de body boxing femme	61 000 €	10 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			43 500 €

THEMATIQUE LOGEMENT ET CADRE DE VIE TRANQUILLE			
MONTANTS PROPOSES POLITIQUE DE LA VILLE POUR LES ACTIONS PORTEES PAR LES ASSOCIATIONS			
Mettre en place des méthodes de travail « gagnant-gagnant » bailleurs / villes / habitants			
AA92	Accompagnement vers les institutions	112 000 €	6 500 €
	Café social : ouvertures en soirées	210 710 €	7 500 €
LES PINCES A LINGES	SneaK'Coœurs, personnalise ta basket !	21 200 €	5 000 €
Assurer la qualité et l'appropriation de l'espace public			
FASE	Jardin partagé	15 800 €	3 000 €
Lutter contre les incivilités/prévention des violences urbaines			
	Je t'aime moi non plus	35 000 €	1 000 €

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20240404-2024-04-04-03-DE
Date de réception préfecture : 17/04/2024

EXPRESSION DE FRANCE	Pour Ma Cité, je lève le ton	20 000 €	1 000 €
VLG FUSTAL	Sauvons nos talents !	45 000 €	1 000 €
Développer les connexions et liens avec les points d'appui environnant			
MJC	Soutien aux populations des quartiers sud	150 000 €	11 000 €
THEMATIQUE MONTANT TOTAL			36 000 €

DIT

Que les conventions sont annexées à la présente délibération.

Que le montant sera inscrit au budget.

Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Villeneuve-la-Garenne dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L411-7 CRPA).

Que la présente délibération municipale pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site télerecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.



Pascal PELAIN

**Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**